

Plateforme GNL carburant marin et fluvial



La **plateforme GNL** a pour vocation :

- Animer la filière
- Elaborer des règles professionnelles aux niveaux français et européen
- Aider au montage de projets
- Mettre en place des conditions pour une meilleure compétitivité du GNL

La **plateforme GNL** est un service de l'AFG qui applique ses propres principes de gouvernance, fonctionnement et durée détaillés dans le document ci-joint.

L'adhésion à la **plateforme GNL** est ouverte à toute personne morale concernée par la promotion ou l'utilisation du GNL comme carburant marin ou fluvial. L'adhésion ne devient effective qu'après acceptation par le Comité de Direction et paiement de la cotisation annuelle établie selon le barème ci-dessous.

BAREME DES COTISATIONS ANNUELLES

L'adhésion à la **plateforme GNL** repose sur le barème de cotisations suivant et implique un engagement minimum de deux ans (soit jusqu'à fin mai 2019):

CATEGORIE	COTISATION 2018
Membre fondateur	20 k€ HT
Membre associé	
En fonction du chiffre d'affaires :	
- CA > à 100 M€	10 k€ HT
- 10 < CA < 100 M€	5 k€ HT
- CA < 10 M€	2 k€ HT

Les cotisations payées l'année N portent sur la période de mai N à mai N+1. La facturation pour 2018 sera faite en mars 2018.



Entreprise adhérente

Raison sociale :	
Adresse :	
Représentant Légal :	
N° SIRET	N° TVA ⁽¹⁾ :
CA 2017 :	M€ <i>Pour les filiales françaises d'un Groupe, le CA réalisé en France</i>

Correspondant pour la plateforme GNL :

Fonction :	
Tél :	Portable :
Courriel :	

Adhésion en tant que membre Fondateur membre associé

Motifs de la demande d'adhésion.

Je reconnais avoir pris connaissance des principes de gouvernance, fonctionnement et durée de la plateforme GNL et les accepte sans réserve.

Fait à _____ le _____

Signature

Bulletin à adresser :

par email :
alain.giacosa@plateformeGNL.fr

par courrier :
Plateforme GNL,
AFG 8, rue de l'Hôtel de Ville
92200 Neuilly-sur-Seine
A l'attention de Alain Giacosa

⁽¹⁾ N° TVA intracommunautaire
--